



Diminution de mon.rsa

Par **MONAMOURE26**, le **01/03/2021** à **22:11**

Bonjours

Je devais signé mon contrat rsa avant le 28 février.

Ayant reçue un courrier du département me disant que je risque la diminution voir suspension de mon rsa si je ne signe pas le contrat rsa.

J'ai reçue cette courrier une semaine en arrière environ et j'ai Appelé ma référence de suite pour obtenir un rdv on m'a donné le 4 mars.

Je me retrouve avec une baisse de revenu de 350e en moin

J'ai donné ma date de rdv contrat rsa à la caf veulent rien entendre

Que puis je faire

Cordialement

Melle laura